



REGLEMENT DU

8^{ème} TOURNOI DU CALISSON

D'AIX-EN-PROVENCE 15 et 16 Février 2020

- ◆ Le Tournoi est ouvert aux séries, N2, N3, R, D et P.
- ◆ Toute participation au Tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.
- ◆ Tout participant doit être en possession de sa licence ou doit être en mesure d'attester de son affiliation auprès de la Fédération Française de Badminton pour la saison 2019/2020.
- ◆ Une tenue vestimentaire correcte est exigée (voir règlement fédéral).
- ◆ Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif ; les organisateurs se réservent le droit de modifier les horaires ou l'ordre des matchs. Les doubles se joueront le samedi et les mixtes le dimanche.
- ◆ Le tirage au sort des têtes de série aura lieu le 31 Janvier 2020.
- ◆ Le tournoi se fera sous forme de Séries (Série 1, Série 2...etc) en prenant en compte le CPPH de chaque joueur le jour du tirage au sort. Les organisateurs donneront une priorité aux poules de 4 avec deux sortants par poule.
- ◆ Les joueurs pourront s'inscrire dans 1 seul tableau (18€) ou bien dans les 2 tableaux (21€).

◆ Le Comité d'organisation se réserve le droit, en accord avec le Juge-Arbitre, de modifier les tableaux si besoin est, et de prendre toute mesure nécessaire au bon déroulement du Tournoi.

◆ Chaque joueur doit se présenter à la table de marque à l'appel de son nom. Il disposera de 3 minutes sur le terrain de la rencontre avant de débiter son match.

◆ Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom se verra disqualifié, passé un délai de 5 minutes après le 1^{er} appel.

◆ Les volants sont à la charge des joueurs. Le volant officiel est le Forza S6000 ; il sera utilisé en cas de litige entre des joueurs sur le choix des volants.

◆ Tout volant touchant une infrastructure ou tout élément amovible de la salle sera compté faute, sauf au service où il sera let une fois.

◆ Le temps minimum de repos entre deux matchs est de 20 minutes.

◆ Les joueurs désirant quitter momentanément le gymnase, quelle que soit la raison ou la durée de leur absence, doivent prévenir la table de marque sous peine d'être disqualifiés à l'appel de leur match.

◆ Le Comité d'organisation du Tournoi décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel, d'accident ou d'incident.

◆ Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de ce règlement.

Le Comité d'organisation remercie par avance tous les participants, qui en observant ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce Tournoi pour la joie de tous.